



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 11 octobre 2019
N°1476

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Agnès PANNIER-RUNACHER,
secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Économie et des Finances,
a annoncé le plan d'actions du
Conseil de la mixité et de l'égalité professionnelle dans l'industrie
et lancé le Grand défi « IndustriElles »
à destination des femmes de ce secteur**

Lors du Bpi Inno Generation et à l'occasion de la 60^{ème} et dernière étape du French Fab Tour 2019, qui s'est tenue jeudi 10 octobre au ministère de l'Économie et des Finances dans le cadre d'une opération #OpenBercy, **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Économie et des Finances, a rendu publique la feuille de route du Conseil de la mixité et de l'égalité professionnelle dans l'industrie.

Créé le 5 mars 2019 auprès du Conseil national de l'industrie (CNI), ce conseil a pour objectif de mettre en œuvre un programme d'actions concrètes pour augmenter le nombre de femmes dans l'industrie, faciliter leur accès à des fonctions de responsabilité, ainsi qu'à des fonctions opérationnelles et de R&D où elles sont statistiquement peu représentées. Cette démarche répond au souci d'offrir aux femmes des carrières professionnelles attrayantes leur permettant de valoriser leur potentiel, ainsi qu'au souci d'élargir le vivier de compétences de l'industrie dans le but de renforcer la compétitivité de notre économie.

Placé sous l'égide de la secrétaire d'Etat, le Conseil est composé des personnalités suivantes :

- **Sylvie Leyre**, présidente du conseil, ex DRH de Schneider France, auteure du rapport ayant donné naissance à l'index de mesure des écarts salariaux entre les femmes et les hommes pour la loi EgaPro ;
- **Philippe Darmayan**, président de l'UIMM ;
- **Margaret Johnston-Clarke**, directrice internationale de la diversité et de l'inclusion pour le groupe L'Oréal ;
- **Philippe Portier**, secrétaire national de la CFDT ;
- **Christelle Toillon**, déléguée syndicale CFE-CGC et élue CSE pour le groupe PSA ;
- **Nathalie Vaxelaire**, Présidente TRANE, vice-présidente UIMM Lorraine.

Après six mois de fonctionnement, le Conseil de la mixité et de l'égalité professionnelle dans l'industrie a défini une feuille de route ambitieuse qui s'articule autour de trois axes de travail : **l'éducation, l'orientation et la gestion des carrières.**

Elle comprend notamment les actions suivantes :

Education et orientation scolaire, de l'enfance à l'âge adulte.

- **Lutter contre les stéréotypes dès l'enfance**, en particulier dans les jouets, les livres et les lieux fréquentés par les enfants ; **développer des jeux et activités à caractère créatif et scientifique** en veillant à ce que les filles et les garçons y aient également accès. Faire notamment du codage une pratique ludique accessible à toutes ;
- **Inciter les petites et les jeunes filles à s'investir dans les matières scientifiques et informatiques, et les aider à s'orienter dans les formations supérieures.** Dans cette optique, le Conseil propose de sensibiliser les professionnels de l'éducation et de l'orientation aux biais inconscients qui conduisent involontairement à décourager les jeunes filles de s'investir dans des formations techniques ou scientifiques et à mettre en place dans les établissements d'enseignement professionnel ou supérieur, ainsi que dans les Centres de formation des apprentis, des plans d'actions pour améliorer leur taux de féminisation.

Orientation et formation professionnelle : faciliter l'entrée dans le secteur industriel.

- **Faire connaître les carrières techniques et le secteur de l'industrie dès l'école et dans le grand public**, notamment à la faveur de partenariats rectorats-entreprises-réseaux et associations de femmes, en organisant des interventions dans les établissements scolaires, des visites de sites industriels, des marrainages, permettant de présenter aux jeunes filles des « rôles modèles » de femmes en position de responsabilité dans l'industrie. Le French Fab Tour, la Semaine de l'industrie et les forums d'emplois post-études supérieures constituent autant d'occasions pour ce faire ;
- **Encourager les entreprises à former systématiquement les recruteurs aux biais inconscients et adapter les processus de recrutement** (fiches de poste ne ciblant pas implicitement les hommes, féminisation des dénominations et poste.) ;
- **Éliminer les biais de genre dans les algorithmes de recrutement.**

Gestion de carrière : permettre aux femmes de réaliser pleinement leur potentiel professionnel.

- **A tous les stades de carrière, encourager les entreprises à rechercher le meilleur candidat et la meilleure candidate pour chaque poste d'encadrement.**
- **Adapter l'organisation et la culture de l'entreprise aux enjeux de la parité** : télétravail, congés paternité, lutte contre le harcèlement et les agissements sexistes.
- **Éliminer les écarts de rémunération femmes-hommes.**
- **Augmenter la parité dans les instances de représentation des branches et des salariés.**



- **Accompagner spécifiquement les carrières féminines** : proscrire le critère de l'âge dans la détection et le développement des talents, favoriser la mixité des viviers, mentoring.

Le Conseil produira pour le mois de mars un guide recensant les bonnes pratiques innovantes des entreprises en matière de mixité et d'égalité professionnelles auxquelles les professionnels pourront se référer et qu'ils pourront s'engager à mettre en œuvre.

Afin de concrétiser l'ensemble de ces actions, **Agnès Pannier-Runacher** a lancé un appel à tous les hommes et à toutes les femmes de l'industrie pour qu'ils participent à ce plan d'action. Elle lance le Grand défi « IndustriElles » pour constituer, en un an, un collectif d'au moins 1 000 femmes impliquées dans la mise en œuvre de ces différentes actions.

Des acteurs engagés ont déjà fait part de leur volonté de participer à ce Grand défi: Alliance Industrie du Futur, l'entreprise Bouge ta boîte, Bpifrance, le Cercle InterElles, l'association Elles Bougent, l'association Femmes Ingénieurs, l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), le magazine L'Usine Nouvelle.

Agnès Pannier-Runacher appelle « toutes les femmes de l'industrie prêtes à s'impliquer et à agir pour la mixité dans le secteur industriel, à se faire connaître et à se joindre à son action. Ce n'est que grâce à vous et aux acteurs de l'industrie et du monde associatif que la feuille de route du Conseil de la mixité et de l'égalité professionnelle dans l'industrie pourra se concrétiser. Mesdames rendez-vous visibles et agissez dès aujourd'hui pour féminiser l'industrie de demain ! Merci au collectif d'acteurs engagés – entreprises, associations et média – qui a accepté aujourd'hui de compter les femmes, pour que les femmes comptent »

Contact presse :

Cabinet A. Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 - presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr